



TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Grâce à vous, nous formons les
professionnels de demain qui
prendront soins de vous, de vos
proches et de vos collaborateurs.

L'IFSI-IFAS de Villeneuve-Saint-Georges a formé des milliers de soignants et professionnels (Infirmiers et aides-soignants) qui prennent soin de vous, de vos proches et de vos collaborateurs.

Grâce au soutien que vous avez su nous apporter en nous versant la taxe d'apprentissage, notre institut a pu améliorer les conditions d'apprentissage des étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants et nous vous en remercions. Il a pu investir efficacement dans les évolutions techniques et pédagogiques :

- la modernisation des salles de cours par un équipement informatique et de vidéo-projection,
- l'équipement des salles de pratiques (mannequins, appareils de simulation, chariots, lits...),
- le mobilier des salles de cours...

En 2021, nous souhaitons:

- poursuivre la modernisation des salles de cours,
- développer des outils d'enseignement pour créer l'interactivité avec les apprenants,
- mettre en place des dispositifs d'accompagnement des étudiants/élèves afin de favoriser leur réussite.

La taxe d'apprentissage est le seul impôt pour lequel chaque entreprise a la possibilité de choisir librement une partie de ses bénéficiaires. Votre choix est donc primordial pour nos étudiants et nos élèves.

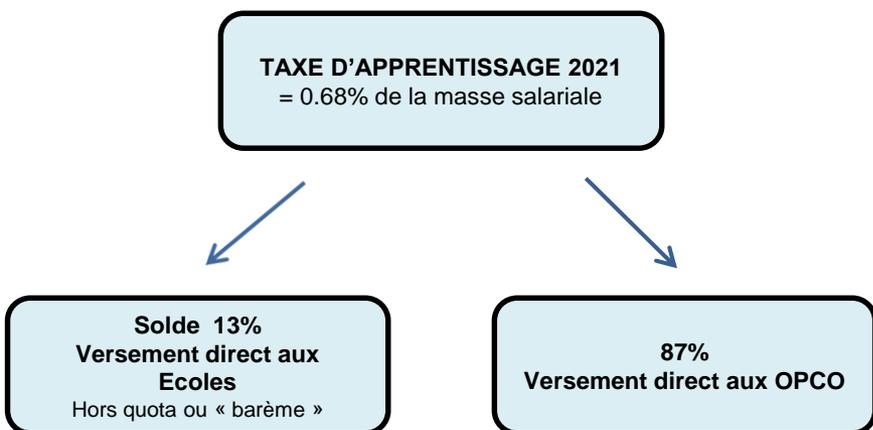
**INVESTISSEZ AVEC NOUS DANS L'INNOVATION
PÉDAGOGIQUE ET PARTICIPEZ À LA
CONSTRUCTION DE L'AVENIR DE NOS JEUNES EN
FORMATION PARAMÉDICALE**



VERSEZ VOTRE TAXE

Faites nous confiance et soutenez-nous.

RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE:



Votre contact : Stéphanie EGASE

Tél.: 01.43.86.23.73

Courriel: secretariat.ifsif@chiv.fr

Site: <https://chiv.fr/professionnels/nos-ecoles/>

LE VERSEMENT EST SIMPLE:

L'IFSI-IFAS de Villeneuve-Saint-Georges est habilité à percevoir une partie de la taxe d'apprentissage (« Solde 13% »).

Code UAI (inscription sur la liste préfectorale) :
0941772R

Le versement se fait directement :

- par chèque (à l'ordre du Trésor Public)
- par virement bancaire

BANQUE DE FRANCE RC PARIS B 572104891 Relevé d'identité bancaire			
TITULAIRE: TRESORERIE DE VILLENEUVE ST GEORGES DOMICILIATION: SEGPS - BDF de CRETEIL			
Identification nationale (RIB automatisé)			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
30001	00907	E946 0000000	86
Identification internationale			
IBAN	FR05 3000 1009 07E9 4600 0000 086		
Identifiant Swift de la BDF (BIC)	BDFEFRPPCCT		

(Merci d'indiquer le nom de votre entreprise dans le libellé du virement et de préciser « Taxe d'apprentissage 2021 IFSI-IFAS Villeneuve-Saint-Georges »)